Informations de base	
2010/2282(DCE) DCE - Déclaration écrite (historique)	Procédure terminée
Déclaration sur le camp Achraf **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Iran Iraq	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
25/11/2010	Décision du Parlement	T7-0452/2010	Résumé
25/11/2010	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2010/2282(DCE)
Type de procédure	DCE - Déclaration écrite (historique)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136_
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Déclaration écrite		T7-0452/2010	25/11/2010	Résumé

Déclaration sur le camp Achraf

2010/2282(DCE) - 25/11/2010 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a fait une déclaration sur le camp Achraf (camp qui accueille 3.400 dissidents iraniens en Iraq, dont 1.000 femmes).

Le Parlement rappelle que plusieurs parents de résidents du camp Achraf ont été condamnés à la peine capitale par le régime iranien après avoir rendu visite à leur famille à Achraf. Il indique également que les forces des États-Unis et des Nations unies se sont retirées du camp Achraf et que ses résidents sont désormais à la merci d'attaques.

Parallèlement, le Parlement signale que l'OMPI (organisation des Moudjahidines ou résistants au pouvoir iranien) figure toujours sur la liste noire des organisations terroristes des États-Unis. En conséquence, le Parlement demande à la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères d'exhorter les États-Unis à suivre l'exemple de l'Union en retirant l'OMPI de leur liste noire et d'enjoindre les Nations unies de fournir d'urgence une protection au camp Achraf.